

# **FORUM MULTI-ACTEURS SUR LA GOUVERNANCE AU MALI**

## **SEANCE N°7**

**16 Juin 2011**

**Paix – Sécurité – Stabilité – Développement**

**Quelle gouvernance de la sécurité ?**

**« PROBLÉMATIQUE SÉCURITAIRE  
ET  
GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE DE LA SÉCURITE AU MALI »**

Par Zeïni MOULAYE  
Docteur en Science Politique,  
Spécialité Relations Internationales.

## INTRODUCTION

Ces vingt dernières années, le concept de sécurité a pris de l'envol et s'est fait inviter partout où il est question d'instauration d'un climat de sérénité, de consolidation de la paix, de raffermissement de la cohésion sociale, de renforcement de la démocratie et même promotion du développement.

Nous vivons, en effet, dans un monde de plus en plus menacé et imprévisible. En outre, depuis les attentats contre le World Trade Center de New York, les attentats contre la gare de Madrid, le 11 mars 2004 et le métro de Londres, les 7 et 21 juillet 2005 et, conséquemment, la guerre déclenchée par l'Occident contre les réseaux terroristes, la sécurité a pris une place spéciale dans Relations Internationales.

Chaque jour qui passe apporte son lot de nouvelles menaces. Ces périls, qui sont autant de défis, n'épargnent ni les individus ni les communautés ni les États ni même la communauté internationale. Ils ont pour noms : insécurité urbaine et périurbaine, accumulation pléthorique et prolifération anarchique des armes légères et de petit calibre, fréquence et intensité des conflits armés, criminalité transfrontalière et transnationale, instabilité politique, précarité économique, violations des droits humains, etc.

Longtemps perçue dans l'Afrique profonde comme un facteur de prévention de la peur, de la souffrance et de la mort, la sécurité est aujourd'hui un levier de délivrance de la peur (dimension psychologique) mais aussi du besoin (dimension développementale). Elle demeure surtout un droit imprescriptible de la personne humaine (dimension juridique) et cela est inscrit dans les conventions internationales ainsi que dans les constitutions des États. C'est souvent le premier des droits, après le droit à la vie. Mais le droit à la sécurité est de plus en plus malmené, bafoué, remis en cause et parfois même nié sous presque tous les cieux.

L'ampleur des défis sécuritaires actuels et les perspectives qui se dessinent laissent entrevoir de nouveaux horizons dont le plus pertinent, au regard de la mondialisation, paraît être une nouvelle ère de sécurité à fonder sur un cadre normatif international, lui-même bâti sur des normes régionales, voire nationales et locales, qui permettraient d'évoluer vers une situation globale d'amélioration de la sécurité dans le monde.

En attendant d'ouvrir ce vaste champ de vision, nous allons passer succinctement en revue les défis sécuritaires en Afrique de l'Ouest, au Mali en particulier, les enjeux de la sécurité et les perspectives de gouvernance du secteur de la sécurité à la lumière du processus démocratique engagé dans nos pays depuis une vingtaine d'années.

## I. LES DÉFIS SÉCURITAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU MALI EN PARTICULIER<sup>1</sup>.

Le paysage sécuritaire de l'Afrique de l'Ouest de ces dernières années a été dominé par la récurrence des conflits armés. La multiplication et la persistance des foyers de tension et des zones de conflits et, parallèlement le délitement de l'autorité de l'État, ont fait monter l'insécurité et la criminalité organisée. Au milieu des années 1990, l'Afrique de l'Ouest figurait parmi les zones les plus pauvres et les plus instables au monde.

Pendant les deux dernières décennies, le Liberia et la Sierra Leone ont été entraînés dans des guerres civiles, la Guinée Bissau a fait l'expérience d'un bref conflit interne vers la fin des années 90 suivi d'un coup d'État, des rébellions touareg ont secoué le Mali et le Niger (1990-1996) et les séparatistes de la Casamance, au Sénégal, poursuivent depuis près vingt ans leur combat contre le pouvoir central, pour l'autonomie voire l'indépendance de leur région. Certes des progrès substantiels ont été enregistrés dans la consolidation de la paix en Sierra Leone et au Liberia, mais la Côte d'Ivoire est divisée en deux depuis le 19 septembre 2002. La Guinée souffre du poids de la situation dans le voisinage (Liberia, Sierra Leone, Côte d'Ivoire) qui fragilise la situation intérieure et représente une sérieuse menace à la stabilité et à la sécurité du pays. Les flux migratoires en provenance des pays voisins pourraient même contribuer à en faire une prochaine victime des seigneurs de guerre. Le géant Nigérian connaît des soubresauts à la fois dans le Nord (affrontements interconfessionnels et dans le Sud du pays (rébellion).



1. Pour les sources des chiffres et statistiques contenus dans cette communication, se référer à : Zeïni Moulaye, *Gouvernance démocratique de la sécurité au Mali*, Bamako, Friedrich Ebert Stiftung, décembre 2005, 97 pages. Voir (ouvrage collectif sous la direction de Zeïni Moulaye): *Société civile et gouvernance de la sécurité au Mali*, Bamako, Éditions Coopération Technique Belge, 2008, 98 pages.

Quant à la prolifération anarchique des armes légères, elle constitue une grave menace à la stabilité des États, à la paix sociale, à la sécurité humaine et au développement de toute la sous-région. Elle nourrit les trafics en tout genre et les multiples conflits intercommunautaires. Elle alimente la recrudescence de l'insécurité : vols, braquages, enlèvements de véhicules, attaques à main armée, violences physiques, viols, meurtres, grand banditisme urbain et périurbain, criminalité organisée transfrontalière et transnationale, etc.

Ce disant, en Afrique de l'Ouest et au Mali en particulier, les principales sources d'insécurité, qui sont autant de défis sécuritaires, se résument aux suivantes :

- Le banditisme urbain et périurbain ;
- Les conflits intra et intercommunautaires (découlant souvent des litiges fonciers, de la rareté des ressources naturelles, des déséquilibres environnementaux, etc.) ;
- Les conflits relationnels, notamment entre droit coutumier et droit dit « positif » ;
- Les conflits religieux (déviances, intégrisme et montée de l'intolérance religieuse) ;
- Les crises sociales (revendications catégorielles : école, syndicats et autres corporations) ;
- La délinquance économique et financière (faux monnayage, blanchiment d'argent, trafic illicite d'œuvres d'art, confection faux billets et faux documents, cybercriminalité etc.) ;
- L'accumulation pléthorique et la prolifération des armes légères et de petit calibre ;
- Les conflits armés (guerres claniques, guerres tribales, conflits communautaires, rébellions, guerres civiles) et leur flux migratoire, trafics en tout genre, utilisation de territoires voisins comme arrière base ;
- Les épidémies et les pandémies (choléra, fièvre jaune, méningite, paludisme, VIH Sida) ;
- L'insécurité routière, ferroviaire, marine, fluviale et aérienne ;
- Les catastrophes naturelles (inondation, pollution, réchauffement de la planète, sécheresse, désertification, crise alimentaire, famine) ;
- La criminalité transfrontalière et transnationale (trafic de drogue, d'armes, d'êtres humains, terrorisme), etc.

Ces facteurs d'insécurité ont des causes profondes et des conséquences désastreuses sur la personne humaine et sur le développement de nos pays.

### **1.1. Les causes de l'insécurité**

Les causes de l'insécurité sont nombreuses et variées. Outre la frustration, l'ignorance et la misère, on peut citer au niveau des États, une dette publique asphyxiante, la rage de conquête ou de conservation du pouvoir qui tue la créativité et la dynamique interne. Il y a aussi une féroce compétition pour l'accès aux ressources naturelles et, dans le même temps, l'absence d'opportunités économiques pour mettre en valeur, sur le continent, les énormes richesses naturelles. Ajoutons à cela un chômage endémique qui fait que des milliers, voire des millions de jeunes sont réduits à la misère et pratiquement obligés, pour se faire valoir, de tomber dans la révolte, la délinquance et la violence, quand ce n'est pas dans la nasse des terroristes et autres seigneurs de guerre.

D'autres aspects, indignes à nos yeux, les velléités de domination par la force et d'imposition de la pensée unique en dépit du bon sens et parfois même de l'opposition de la communauté internationale (cas de l'invasion de l'Irak). Il y a, enfin, l'exploitation effrénée, et parfois

éhontée, des ressources naturelles (particulièrement dans les pays en crise ou dont le contrôle étatique est dérisoire). Il y a enfin l'insolence et l'égoïsme des pays nantis. En effet, nombre d'experts s'accordent à penser qu'il suffirait d'investir judicieusement 150 milliards de dollars par an pendant 20 ans dans le tiers-monde (seulement 25 milliards pour l'Afrique), soit un millième de la richesse mondiale, pour vaincre le sous-développement dans le monde. Mais à cela les pays riches se refusent. À l'exception notoire des pays nordiques, ils peinent tous à honorer l'engagement pris il y a trente cinq ans de consacrer 0,7% de leur PIB à l'aide publique au développement. Pour l'instant, l'aide publique au développement connaît depuis plusieurs années une chute libre. En 2005, elle oscillait autour de 78 milliards de dollars américains.

Mais il n'y a pas que l'extérieur qui soit en cause. L'Afrique souffre, en son sein, d'une mal-gouvernance caractérisée notamment par :

- Des politiques souvent contre-productives (sans vision et sans participation populaire ni contrôle démocratique)
- L'imposition à la tête des institutions et autres structures de l'État d'hommes de paille, peu compétents et peu représentatifs, le plus souvent au service d'intérêts personnels et/ou étrangers ;
- Une pléthore de fonctionnaires, plutôt carriéristes que cadres, dirigeants certes mais peu responsables ;
- Des systèmes bureaucratiques corrompus et peu performants ;
- La prolifération d'affairistes (et non d'hommes d'affaires) attirés par l'appât du gain facile et rapide, tournant souvent autour du pouvoir et, parfois, le prenant en otage ;
- La baisse vertigineuse du niveau d'éducation, de bien-être et de vie ;
- La corruption, la prévarication, le népotisme et l'impunité, etc.

## **1.2. Les conséquences de l'insécurité**

Naturellement ces facteurs d'insécurité engendrent des conséquences sur la vie politique, économique, sociale, culturelle, démocratique, humanitaire, écologique et psychologique. Des conséquences parfois incommensurables. Citons quelques-unes :

- L'accroissement des violations des droits de la personne et des souffrances humaines ;
- La crise voire la déliquescence de l'autorité de l'État ;
- L'émergence de seigneurs de guerre (groupes armés non étatiques) ;
- La déstabilisation des institutions républicaines et démocratiques ;
- La fragilisation des efforts de construction démocratique ;
- L'appauvrissement structurel des États et la paupérisation des populations ;
- L'anéantissement des efforts de développement politique, économique, social et culturel, etc.

C'est dire combien la sécurité humaine est plus que jamais d'actualité en Afrique de l'Ouest.

## II. LES RAPPORTS DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT

À l'évidence, il existe un rapport entre la sécurité et le développement mais le dire ne l'explique pas. Ce serait trop simpliste. Il faut chercher à établir des liens importants d'interdépendance entre ces deux concepts dans la pratique. Pour ce faire, nous avons décidé d'aborder de façon pratique la question et de l'illustrer par l'exemple. Ce faisant, il y a lieu de faire une nette distinction entre la nature et les effets dans cette interaction parce que certains effets sont directs (la stabilité politique par exemple ou le flux d'investissements directs) et d'autres indirects (la qualité des institutions et des textes qui les régissent, l'efficacité de la gestion gouvernementale et de la gouvernance globale), d'autres encore sont forts ou faibles, immédiats ou déphasés.

Dans tous les cas de figure, une chose demeure sûre : les pays offrant la meilleure sécurité sont toujours plus attractifs pour les investisseurs. Les citoyens dont la liberté est garantie par une bonne sécurité sont plus aptes à entreprendre et plus prompts à participer activement et massivement à la vie politique, économique, sociale et culturelle. La stabilité politique induite par une bonne sécurité stimule les investissements internes et externes, quel que soit le régime politique.

Par ailleurs, un pays bénéficiant d'une gouvernance démocratique connaît souvent une croissance beaucoup plus rapide que les autres et un développement plus durable. Il convient, toutefois, de souligner que si la démocratie n'est pas une condition préalable à la croissance économique (le Chili de Pinochet et les Dragons du Sud-Est asiatique en ont donné la preuve), l'absence de démocratie peut limiter considérablement les possibilités de développement, surtout si la situation se traduit par une instabilité politique, l'ébranlement de l'état de droit et la corruption.

Cela dit, voyons quelques exemples où les facteurs d'insécurité compromettent dangereusement le développement en Afrique de l'Ouest, au Mali en particulier.

### **Exemple 1. LA PROLIFÉRATION DES ARMES LÉGÈRES : un impact négatif sur la sécurité humaine et le développement.**

On le sait, la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle a enregistré une course effrénée aux armements. En la matière, si des efforts réels ont été fournis par les grandes puissances pour maîtriser les armes stratégiques, notamment les armes nucléaires, par des traités internationaux de réduction puis d'interdiction, il n'en a pas été de même dans le domaine des armes conventionnelles, notamment des armes légères et de petit calibre. Pendant toute la période de la guerre froide et surtout après l'effondrement du bloc soviétique, le continent africain a été envahi par des armes de toutes marques et de tous calibres, le plus souvent vendues à crédit par les anciens pays de l'Est à des prix défiant toute concurrence, à des régimes friands de redorer le blason de leurs armées par de nouveaux matériels. Depuis, l'accumulation pléthorique et la prolifération anarchique des armes légères constituent une grave menace à la stabilité des États africains, à la paix sociale, à la sécurité humaine et au développement.

Au milieu des années 1990, la situation sécuritaire était si critique sur le continent africain que le Conseil de sécurité de l'ONU y consacrait 50 à 60 % de son temps. La paix et la sécurité internationales étaient si menacées, les effets destructeurs des conflits armés sur l'espèce humaine si préoccupants, que le Secrétaire Général des Nations Unies, le Dr Boutros Boutros-Ghali, a consacré, en 1994, un agenda spécial pour appeler l'ensemble de la communauté

internationale à ouvrir une nouvelle ère de paix et sécurité fondée sur le micro-désarmement. Il a notamment fait procéder à une évaluation exhaustive de la situation en Afrique de l'Ouest. Son successeur Kofi Annan a également réservé un agenda spécial dédié à la prolifération des armes légères. Il a convoqué, en juillet 2001, une conférence internationale au siège de l'ONU, à New York, au cours de laquelle il a lancé un vibrant appel au contrôle effectif de ces « *armes de destruction massive* » que sont les armes légères, notamment par dispositions législatives et réglementaires.

Malgré tout, en 2004 encore plus de 640 millions d'armes légères circulaient dans le monde, hors du contrôle des États dont 30 millions en Afrique (8 millions en Afrique de l'Ouest).

Ces dernières années, ces armes ont occasionné à travers divers conflits sur le continent africain des millions de tués, de handicapés, de déplacés et de sans abri. Des milliers de mercenaires en ont profité pour vendre leurs services sur divers fronts armés. Aujourd'hui encore, les armes légères continuent à alimenter et à exacerber une instabilité politique grandissante, un banditisme urbain et périurbain croissante, des conflits armés de plus en plus violents, une criminalité transfrontalière montante, un fanatisme religieux rampant, un terrorisme international glissant vers l'Afrique subsaharienne et se régénérant au contact de la misère.

À propos du terrorisme, un Chef État de l'Afrique de l'Ouest soulignait en 2004 que « *la cause du terrorisme, c'est avant tout la frustration de la majorité des habitants de cette planète. La mondialisation et en particulier le développement fulgurant des moyens de communication ont, en quelque sorte, rendu insupportables la pauvreté et l'ignorance en étalant au grand jour le terrible écart qui existe entre les pays riches et les pays pauvres... C'est dans cette frustration de base que plongent les racines du terrorisme. Les masses frustrées et ignorantes constituent des proies faciles pour les seigneurs de guerre, les entrepreneurs du crime et les fanatiques...<sup>2</sup>* ».

### **Exemple 2 : LA FUITE DES CERVEAUX : un facteur d'appauvrissement du continent.**

La fuite des cerveaux qui peut être considéré, selon les conditions de la fuite, comme une cause ou un effet d'un problème sécuritaire, est un facteur d'appauvrissement du continent africain. Des études de l'UNESCO ont en effet révélé que depuis le début des indépendances africaines, plus d'un million d'intellectuels ont quitté le continent pour d'autres horizons : entre 1960 et 1975, 27.000 jeunes cadres africains ont émigré vers d'autres continents. Ils étaient 40.000 par an entre 1975 et 1984 et depuis 1990, malgré les multiples restrictions administratives à travers le monde entier, plus de 20.000 intellectuels africains s'exilent chaque année. Cet exil n'est pas sans conséquences sur le développement du continent. Ainsi a-t-on l'habitude de dire qu'il y a plus de médecins béninois dans la banlieue parisienne que sur l'ensemble du territoire béninois. Pour compenser le manque d'effectif qualifié engendré, entre autres, par cette fuite des cerveaux, l'Afrique consacre plus de quatre (4) milliards de dollars par an à l'emploi de 100.000 expatriés.

Cela dit, alors même que le continent souffre du manque crucial de ressources humaines qualifiées et que certains experts pensent que le couple recherche-développement est l'un des défis de ce siècle naissant, l'Afrique bénéficie de moins de 1% des dépenses mondiales

---

<sup>2</sup> Discours du président mauritanien Moawiya Ould Sid Ahmed Taya à la conférence de Madrid sur le terrorisme, mars 2004.

consacrées à la recherche scientifique et au développement des ressources humaines. En outre, le système éducatif est en déconfiture, le niveau intellectuel en baisse et les sortants des universités africaines sont peu compétitifs sur le marché mondial du savoir et du travail. Ce qui fait dire à un intellectuel malien, dans un article de presse : « *aujourd'hui plus que jamais, les questions éducatives interpellent fortement les consciences collectives. La plus grande injustice au monde est de continuer à maintenir, hors de toute possibilité d'éducation, l'écrasante majorité des enfants en âge de scolarisation*<sup>3</sup>. »

### **Exemple 3. LE VIH-SIDA : un fossoyeur du développement humain en Afrique.**

C'est sur le continent africain, plus que partout ailleurs, que cette pernicieuse maladie est particulièrement ravageuse pour l'espèce humaine et destructrice pour les fondements du développement. En effet, une vieille tradition à la vie dure, propre à l'anthropologie sociale et culturelle africaine, spécialement dans les campagnes, veut que multiplier les enfants rime avec une main d'œuvre nombreuse, une puissante force de travail et donc des récoltes abondantes. Cela contribue naturellement à l'enrichissement de la famille, voire du village. L'abondance de récoltes ou d'autres formes de richesses s'accompagne généralement, pour les individus comme pour les villages, d'une solidarité plus marquée. On vient en aide aux proches parents, à ceux dont les cultures n'ont pas réussi, ceux qui n'ont pu cultiver et même aux villages voisins ayant rencontré des difficultés au cours d'une saison.

Il se trouve que le Sida frappe précisément dans la tranche d'âge constituée par cette force de travail sur laquelle reposent tous les espoirs de la famille africaine pour une bonne semence, une bonne culture, une récolte abondante. Ainsi, en décimant la jeunesse des campagnes, la maladie diminue du coup les bras valides, érode les richesses familiales, provoque de l'insécurité alimentaire et de la famine. Ce faisant, elle accroît le dénuement, brise la chaîne traditionnelle de solidarité africaine (une valeur sociétale cardinale) et met en lambeaux le tissu social. Sérieuse menace à la sécurité humaine, le Sida est, sur le continent africain, une terrible arme de déshumanisation, d'extermination et d'aggravation de la pauvreté et du sous-développement.

Voilà des situations qui démontrent les liens intimes entre la sécurité et le développement, l'insécurité et le sous-développement. Voilà aussi des situations humainement insupportables, moralement inacceptables et politiquement dangereuses. Faut-il se résoudre à cette fatalité ? Assurément non. Que faire alors ? Il faut opposer à la fatalité la résistance à la fatalité. C'est une nécessité de l'heure et une assurance pour l'avenir. Il faut inverser la tendance sécuritaire actuelle en faisant appel à une nouvelle forme de gouvernance du secteur de la sécurité dans l'espace CEDEAO et au Mali en particulier. Mais quelle nouvelle forme de gouvernance du secteur de la sécurité ?

---

<sup>3</sup> Issa N'Diaye, « *Du moindre mal au mal absolu* », INFO-MATIN N° 2161 du lundi 30 avril 2007.

### **III. QUELLE GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST ET LE MALI DE DEMAIN ?**

Les citoyens de la communauté ouest-africaine se posent de plus en plus de questions au sujet de leur sécurité : Comment se défendre contre toutes les menaces intérieures et extérieures ? Comment protéger les citoyens et leurs biens ? Comment préserver la souveraineté nationale ? Comment concilier la sécurité et la démocratie ? L'intégration du secteur de la sécurité à la gouvernance démocratique globale pour plus de visibilité, plus de transparence, plus de participation populaire et de contrôle démocratique, plus d'efficacité est-elle un enjeu du processus démocratique en cours ?

Voilà autant de questions qui incitent à ouvrir un débat démocratique sur la politique sécuritaire en Afrique de l'Ouest, au Mali en particulier, et à envisager une nouvelle gouvernance de la sécurité qui viendrait consolider le processus démocratique et le développement durable de la sous-région. Cela exige de :

- Procéder à un diagnostic approfondi du système sécuritaire pour déceler les véritables racines du mal, les défaillances et dysfonctionnements, en rapport avec la faiblesse des moyens et le délitement de l'autorité de l'État ;
- Analyser en profondeur le système de gestion sécuritaire tel qu'il est conduit par les gouvernements et de combler les déficits de communication en matière de sécurité ainsi que l'absence de politique harmonisée d'éducation à la culture de la paix et aux droits humains ;
- Mettre en place de nouveaux mécanismes de sécurité, démocratiser, adapter et renforcer l'existant, réformer le secteur de la sécurité et responsabiliser davantage l'ensemble des acteurs du secteur de la sécurité.

#### **3.1. Les enjeux de la gouvernance démocratique de la sécurité.**

Les enjeux de la sécurité sont de quatre ordres :

- Le premier est l'enjeu de la paix sociale et sécurité humaine. La paix sociale et la sécurité des individus sont deux dimensions fondamentales du développement. La paix est cruciale pour l'harmonie sociale et l'unité nationale. La sécurité humaine est garante de l'intégrité physique des individus et du respect de la dignité humaine ;
- Le deuxième est l'enjeu de la démocratie. La gouvernance démocratique de la sécurité devrait garantir l'éclosion de la diversité et des particularismes. Elle devrait assurer la pluralité politique et l'épanouissement démocratique. Elle devrait permettre de réunir les conditions sereines de participation massive, directe et responsable, des citoyens au processus démocratique ;
- Le troisième est l'enjeu de la décentralisation. La gouvernance démocratique de la sécurité devrait permettre la création de services de sécurités adaptées aux réalités du Mali des profondeurs. Elle devrait offrir aux populations à la base l'occasion d'accéder directement à des services sécurité de proximité. Elle devrait renforcer l'autorité des maires (en charge du bon ordre et de la tranquillité citoyens dans les communes) autant que celle de l'État, notamment par présence physique et dissuasive d'Agents de sécurité en uniforme ;

- Le quatrième est l'enjeu du développement. La gouvernance démocratique de la sécurité devrait stimuler la création d'un climat serein propice aux investissements internes et externes, à la promotion des entreprises et à la création de richesses et d'emplois, favoriser la participation active et productive de l'ensemble des citoyens au développement économique et social. Elle devrait aussi inciter au partage judicieux des rôles et des responsabilités entre tous les acteurs du secteur de la sécurité qui sont aussi les acteurs du développement (pouvoirs publics, administration générale, secteur privé, société politique, société civile, collectivités locales, communautés, partenaires techniques et financiers).

Cette gouvernance démocratique de la sécurité, qui ne peut s'opérer qu'à travers une réforme du secteur de la sécurité, le Mali en a immensément besoin. Les progrès en matière économique, sociale, culturelle et démocratique en dépendent. Mais comment la faire ?

### **3.2. La gouvernance démocratique de la sécurité.**

Le salut pour l'Afrique réside, sans aucun doute, dans l'engagement pour bâtir un nouveau monde sécuritaire : un monde pacifique, extirpé sa pauvreté criante, de la haine, du désespoir et de la destruction, un monde respectueux de la dignité humaine, un monde attaché aux valeurs universelles de la démocratie, un monde où la sécurité deviendrait un coût du développement et le développement une dimension fondamentale de la sécurité. Un monde fondé sur une nouvelle gouvernance de la sécurité : « La gouvernance démocratique de la sécurité ».

La gouvernance démocratique de la sécurité consiste à placer l'homme au cœur de la sécurité, à lier le développement à la sécurité et à faire de la sécurité non pas un facteur contingent mais un moteur du développement. Elle exige d'intégrer le secteur de la sécurité à la gouvernance démocratique globale et de développer concomitamment deux formes de sécurité : la sécurité nationale, nécessaire mais pas suffisante, pour assurer la sécurité des personnes et des biens et la sécurité humaine pour assurer la paix sociale et la stabilité politique, garantir la démocratie et le développement durable. Elle implique la participation active de tous les acteurs du développement à la gestion des questions de sécurité. Elle appelle une redistribution des cartes entre tous les acteurs de la sécurité, un partage judicieux des rôles et responsabilités sur la base de critères de bonne gouvernance tels que la transparence, la responsabilité, l'imputabilité et l'obligation de rendre compte. Enfin, elle exige la soumission des questions de sécurité au contrôle démocratique.

Pour s'enraciner dans la réalité et produire des effets probants, la gouvernance démocratique de la sécurité a besoin, au sommet de l'État, d'une volonté politique sans faille et à la base d'une forte implication de toutes les couches de la société. Elle requiert aussi un appui conséquent de la communauté internationale et un lien étroit avec les cadres stratégiques internationaux. Cette réforme devrait amener une réforme du secteur de la sécurité participative et démocratiquement contrôlée.

Quatre raisons fondamentales incitent à promouvoir cette réforme du secteur de la sécurité :

- L'État ne peut objectivement plus assumer les missions régaliennes de protection personnes et biens dans les conditions optimales de réussite ;

- L'apparition de nouvelles formes de menaces à la sécurité complexes, de plus en plus imprévisibles, et qui requièrent l'implication d'autres acteurs que les seuls agents de sécurité ;
- L'émergence de nouveaux acteurs sur le terrain : bandes armées non étatiques (nationales et transnationales), organisations de la société civile, partis politiques, parlementaires, médias, institutions de recherche, entreprises de gardiennage, de surveillance et de transport de fonds etc. ;
- Les nouvelles exigences de la sécurité imposées par le processus démocratique, le développement durable, la découverte, l'exploitation et la protection de ressources naturelles stratégiques (pétrole, mines) etc.

## CONCLUSION

Dans le contexte actuel marqué par une mondialisation poussée, perçue par certains comme une aubaine et une opportunité à saisir et par d'autres comme un diktat de la pensée unique, une ère de domination, de frustration et d'injustice, l'état des lieux en Afrique de l'Ouest, au Mali en particulier, dans le domaine global de la paix, de la sécurité et du développement met en évidence des lacunes énormes, des déficits considérables, des besoins immenses qui pourraient être préjudiciables à la paix et à la sécurité internationale. À cet égard, **investir dans la sécurité en Afrique de l'Ouest, au Mali en particulier, c'est investir dans le développement.**

Au-delà de l'Afrique de l'Ouest et du Mali, l'ampleur des défis sécuritaires actuels et les perspectives exigent un processus dont la substance consisterait, selon la belle formule de Zaki Laïdi, à définir des normes internationales qui permettraient d'aboutir à une « **CONVENTION POUR LA SECURITE INTERNATIONALE** ». Cela requiert de la communauté internationale des accords sur une série de normes et de régulations qui permettraient d'évoluer vers une situation globale d'amélioration du cadre normatif de la sécurité, une nouvelle ère de sécurité : **L'ÈRE DE LA NORME SANS LA FORCE**.<sup>4</sup>

Alors, la sécurité deviendrait non pas un rapport de force militaire mais simplement le fruit du dialogue et de la concertation, l'effet de la démocratie et du respect des droits de la personne, la retombée de l'amélioration du niveau d'éducation et de vie, le corollaire de la prospérité économique et du bien-être social.

Nous pourrions espérer pour le Mali, l'Afrique de l'Ouest et pour le reste du monde, non seulement la paix, la sécurité et la stabilité, mais en plus des investissements productifs et un véritable développement politique, économique, social et culturel.

Bamako, le 19 mai 2011.  
Zeïni MOULAYE

---

<sup>4</sup> Zaki Laïdi, La norme sans la force : l'énigme de la puissance européenne, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, collection nouveaux débats, octobre 2005, 159 pages.